

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 10

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours de ruchers 1956

Rapport du jury

Le tirage au sort, lors de l'assemblée des délégués, à Lausanne, a désigné pour le concours la 8e circonscription, soit les sections suivantes : 1. L'Abeille fribourgeoise (Sarine) ; 2. Le Lac ; 3. Avenches ; 4. Payerne ; 5. La Broyarde.

Le jury est composé de M. Gonet Auguste, à Vuarrenge, président, membre du comité de la Romande ; M. Ridoux Fortuné, à Lentigny, désigné par l'assemblée des délégués ; M. Monney Jules, à La Vounaise, désigné par les sections concourantes. Ce dernier fonctionne comme secrétaire.

Les inscriptions étaient au nombre de 16. La Broyarde présentait 7 concourants, L'Abeille fribourgeoise 5, Avenches 3, Le Lac 1, Payerne 0.

Observations générales du jury

Partout le jury fut accueilli avec une chaude sympathie et la plus franche cordialité ne cessa de régner entre les experts et les concourants.

M. Joseph Diétrich, bibliothécaire, membre du comité de la Romande, nous fit l'honneur de nous accompagner durant tout un après-midi.

M. Henri Duc, président de La Broyarde nous consacra une journée entière ; qu'il en soit vivement remercié.

Sur les 16 ruchers visités, 8 étaient du système Burki-Jecker, 4 des Dadant-Blatt ou type, 2 des Spühler-Triumph et 2 mixtes, c'est-à-dire de plusieurs systèmes.

Tous les ruchers présentés ont fait bonne impression. Quelques-uns sont tenus de main de maître et l'apiculteur y travaille avec aisance tout en mettant en pratique les procédés modernes. Plusieurs concourants se font remarquer par leurs dons d'inventeurs ou leurs qualités de constructeurs de matériel, de ruches, voire de pavillon complet. Tous, en général, ont rivalisé d'efforts, avec succès et joie, pour ne présenter que du beau et du bien. Partout les ruches sont numérotées bien en évidence. Partout nous sentons une atmosphère encourageante, un zèle fortifié par le désir de mériter un rang distingué et de faire honneur à sa section. Nous avons la conviction que les jeunes, tout particulièrement, feront encore mieux à l'occasion du prochain concours, car celui-ci les a encouragés et non point apeurés. Le jury sait fort bien que ce n'est pas ceux qui critiquent qui gagnent les batailles mais bien ceux qui bataillent.

En général, la récolte est faible, peu de hausses garnies et de rayons bien pleins ; les corps de ruche ne sont pas loin de crier misère. C'est le résultat d'un printemps tardif et d'un été pluvieux et froid.

Le jury a été agréablement surpris par l'aisance avec laquelle la plupart des concourants ont répondu à la majorité des questions théoriques qui leur étaient posées. Une faible minorité complètera sa formation en relisant « La conduite du rucher ». Si fort que l'on soit, on fait toujours des découvertes en apiculture. Nous avons aussi constaté avec plaisir que quelques concourants — trop peu — étaient de fidèles abonnés à la Bibliothèque de la Romande.

Le jury se montre curieux et a bon œil. Il fait souvent ouvrir la ruche qu'on aurait bien voulu cacher. Le travail pratique a été bien mené, on opère avec calme, sans crainte ni précipitation ; le marquage des reines est généralement pratiqué et leur renouvellement fait en temps opportun. L'élevage des reines est de mieux en mieux compris spécialement dans les ruchers de quelque importance. Certains praticiens en élèvent pour le commerce. En plusieurs endroits nous avons eu le plaisir de constater de fort belles ruchettes qui certainement rendront d'utiles services au moment opportun. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine d'activité.

Il a été présenté au jury de très beaux rayons bien et complètement bâtis, spécialement dans les ruchers récemment installés. Pourtant, nous avons encore trouvé çà et là des rayons trop vieux qui doivent sans tarder passer à la fonte. Remplaçons chaque année au moins deux rayons par colonie.

En général, les annotations pourraient être plus complètes. Elles constituent le thermomètre ou le pouls de la ruche. Grâce à elles, nous connaissons la valeur de la colonie et les opérations à y pratiquer. Bien peu inscrivent le rendement en kilos de chaque ruche ; cette rubrique permettrait de mieux pratiquer la sélection.

Nous avons eu en mains des comptabilités bien tenues, mais en général, au risque de répéter une lapalissade, c'est le point faible. Pourtant elle est nécessaire si l'on veut se rendre compte de la rentabilité du rucher. Le système de Brugg n'est pas obligatoire, mais qu'au moins l'on fasse quelque chose : compte de caisse avec recettes et dépenses, inventaire d'entrée et de sortie, bilan. C'est le moins que l'on puisse demander.

Quant au matériel qui nous fut présenté, il était plus ou moins complet. Il va sans dire : voile, pinces, enfumoir, porte-cadres, nourrisseurs divers, petit pulvérisateur à eau, mais aussi outils divers à désoperculer, extracteurs du plus simple au radial avec moteur électrique, clarificateurs, maturateurs, appareils pour la pose des feuilles gaufrées, caisses à essaims, entonnoirs, armoires à rayons et une foule d'inventions personnelles plus ou moins pratiques. Dans la 2^{me} catégorie, on aurait aimé que la bascule fut partout sous une ruche et non au laboratoire ou en réparation.

Le jury s'est montré très compréhensif et a accompli sa tâche au plus près de sa conscience afin que le classement soit bien le reflet exact de la vérité. Tous les participants sont à féliciter, particulièrement les jeunes non encore chevronnés, non seulement pour les résultats obtenus, mais pour le cran qu'ils ont eu en s'inscrivant. L'un d'eux me disait : « Les copains se sont ri de moi quand ils ont appris que je concourais. » Et bien, maintenant, c'est toi qui peux rire, lui ai-je rétorqué en pensant à une réflexion du grand Ford : « Ne pas craindre de passer pour un imbécile, c'est le secret du succès. »

Et maintenant que le moment tant appréhendé est franchi, il s'agit, chers concourants couverts de lauriers, de ne pas s'arrêter dans la voie du progrès ni de se conduire comme dit un certain proverbe italien : « Passato il pericolo, gabbato il santo » (passé le péril, on se fiche du saint). Un concours est une chance, elle doit profiter et porter ses fruits ; ceux qui l'ont laissée s'échapper ont eu tort. Honneur à cette élite qui a participé à cette lutte passionnée mais pacifique d'un concours. C'est une cohorte d'efficients sur qui l'apiculture romande pourra compter.

Les experts qui ont collaboré la main dans la main avec une entente parfaite, gardent le meilleur souvenir des concourants de 1956 et leur souhaitent plein succès !

Le jury : **Gonet Auguste**
Ridoux Fortuné
Monney Jules

Résultats et récompenses

1re et 2e catégories : Maximum 140 points.

3e catégorie : Maximum 100 points.

Section : L'Abeille fribourgeoise (Sarine)

Vorlet Robert, Marly-le-Grand, méd. féd. romande d'agriculture	catégorie II	135 points	Méd. or
Yerly Raphael, Lovens	catégorie II	131 points	Méd. or
Rossier Armand, Marly-le-Grand,	catégorie III	95 points	Méd. or
Bapst Marius, Villars s/Glâne,	catégorie III	94 points	Méd. or
Schweizer André, Marly-le-Grand,	catégorie III	91 points	Méd. or

Sections : Avenches

Buri Adolphe, Avenches,	catégorie II	131 points	Méd. or
Jan-du-Chêne, Vallamand-Dessus,	catégorie III	91 points	Méd. or
Schwarz Werner, Avenches,	catégorie III	91 points	Méd. or

Section : La Broyarde

Guerry Augustin, St-Aubin,	catégorie III 93 points Méd. or
Bourdilloud André, Autavaux,	catégorie III 92 points Méd. or
Débieux Eugène, Estavayer-le-Lac,	catégorie III 92 points Méd. or
Dougoud Louis, Dompierre,	catégorie III 92 points Méd. or
Duc Henri, Lully,	catégorie III 91 points Méd. or
Conus Louis, Villeneuve,	catégorie III 83 points Méd. arg.
Muller Ernest, Estavayer-le-Lac,	catégorie III 83 points Méd. arg.

Section : Le Lac

Page Albert, Pensier, méd. féd. rom. d'agric.	
	catégorie II 135 points Méd. or

Qualification des concourants

VORLET Robert, Marly-le-Grand. Alt. 650 m. Abeille fribourgeoise (Sarine)
29 colonies, 1 ruche en paille, 7 nuclei.



Vorlet Robert, Marly-le-Grand.
Beau rucher, situation idéale, paisible,
agréable retraite.

Apiculteur expérimenté, M. Vorlet présente un beau rucher-pavillon, bien orienté, près de l'habitation, dans un site enchanteur et émaillé de fleurs. Un abreuvoir original frappe notre attention et une ruche en paille placée dans une niche de rocaille donne un cachet rustique à ce jardin tout à la fois potager, fruitier, apicole et d'agrément. Avant d'entrer, au-dessus de la porte du pavillon, nous lisons, écrite en lettres d'or, cette maxime qui nous appelle au sérieux :

Memor este, brevis aevi
Fugit hora, ora, labora. »

(Souviens-toi que la vie est courte. L'heure fuit ; prie, travaille.)

Bonnes colonies et en général fortes ; un rayon ou l'autre à renouveler, reines en grande partie marquées, annotations suffisantes. Cet apiculteur travaille avec calme et habileté, renouvelle méthodiquement les reines et possède de belles ruchettes. Les connaissances théoriques et pratiques sont très bonnes. Beau laboratoire avec matériel au complet, en ordre et propre, y compris bascule en place et extracteur électrique. Bonne comptabilité, simple mais exacte et complète.

M. Vorlet a l'amour de son ouvrage ; c'est aussi un conférencier sérieux et écouté, ne ménageant pas son dévouement à sa section et à ses collègues.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 10, 10, 9, 10, 10 = 135 points.

Médaille d'or avec félicitations du jury.

Médaille de la Fédération romande d'agriculture.

YERLY Raphael, Lovens. Alt. 750 m. Abeille fribourgeoise (Sarine)

26 ruches B.J., 3 essaims, 12 nuclei.



Yerly Raphaël, Lovens.
Après les gros travaux, le rucher est
le refuge de son propriétaire.

Joli rucher-pavillon fabriqué par l'apiculteur, bien exposé dans le verger près de la maison. Ruches en partie neuves et en partie usagées en bon état. Cet apiculteur s'adonne avec passion à l'apiculture depuis 1939, travaille avec sûreté et sans brusquerie, marque soigneusement ses reines dont une le fut en présence du jury. Bonnes populations, une ou l'autre un peu plus faibles, quelques rayons seront renouvelés. Il nous est présenté un bel élevage bien pratiqué et réussi. Le matériel sera complété en particulier par une bascule et un maturateur. Si nous avons des années meilleures, ce serait déjà fait. Les connaissances pratiques sont bonnes et comme nous avons affaire à un fidèle abonné de la Bibliothèque de la Romande, la théorie sera bientôt à la hauteur de la pratique. Annotations et comptabilité satisfaisantes, mais devant être complétées.

Pointage : 10, 9, 9, 10, 10, 10, 9, 10, 8, 10, 8, 9, 9, 10 = 131 points.

Médaille d'or.

ROSSIER Armand, Marly-le-Grand. Alt. 623 m. Abeille fribourgeoise (Sarine)

15 colonies B.J. 1 essaim, 20 nuclei.

Superbe rucher-pavillon avec électricité, bien situé et orienté, monté non loin de la Gérine. Il a été construit en 1953 par l'apiculteur selon toutes les règles de l'art, avec l'aide de son frère. Dans le vaste intérieur, tout est méticuleusement propre, rien ne laisse à désirer.

Bonnes populations sur beaux rayons, bien bâtis. Ponte en général bonne, reines marquées et renouvelées méthodiquement ; ce praticien réussit de sérieux élevages sur cupules et nous montre des nuclei qui font plaisir. Les annotations concernant les colonies sont bonnes et la comptabilité est simple mais détaillée et complète. A relever un abreuvoir intéressant et pratique.

Avec encore un peu d'expérience pratique et théorique, cet apiculteur enthousiaste deviendra un maître en apiculture.

Pointage : 10, 10, 10, 10, 9, 9, 9, 9, 10, 9 = 95 points.

Médaille d'or.

BAPST Marius, Villars s. Glâne. Alt. 710 m. Abeille fribourgeoise (Sarine)

15 colonies B.J., 2 essaims et 1 nucleus.

Beau rucher-pavillon construit en 1950, bien situé et bien orienté. Abords et intérieur propres et en ordre. Devant le rucher, un intéressant abreuvoir permet aux abeilles de s'approvisionner facilement en eau.

Bonnes populations, une ou deux colonies un peu moins fortes. Rayons bien bâtis, quelques-uns du corps de ruche seront remplacés. Un essaim naturel présente de très belles bâtisses sur feuilles gaufrées. Reines marquées et leur renouvellement paraît être régulier. Un seul nucleus de réserve mais en parfait état. La comptabilité est simple mais néanmoins complète ainsi que les annotations qui cependant pourraient être encore plus détaillées. Bon laboratoire avec matériel qui sera encore complété.

Cet apiculteur travaille avec réflexion et sans s'énerver. Avec encore quelques piqûres, les connaissances pratiques et théoriques deviendront excellentes. M. Bapst est un apiculteur méthodique, consciencieux qui, avec l'enthousiasme qui le caractérise, deviendra vite un chevronné du métier.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 10, 10, 9, 9 = 94 points.

Médaille d'or.

SCHWEIZER André, Marly-le-Grand, Alt. 640 m. Abeille frbg. (Sarine)

10 colonies soit : 6 Burki-Jecker, 3 Alpina, 1 essaim, 3 nuclei.

Ruches placées dans le jardin potager en deux endroits opposés dont l'un est quelque peu ombragé par un feuillu trop volumineux. Abreuvoir Meier.

Bonnes populations, une caucasienne visitée se montre très douce ; par contre, la visite d'une Alpina agressive n'est pas poussée plus à fond que nécessaire. Quelques rayons vont être changés. L'apiculteur de céans travaille sans trop de précipitation, avec méthode et emploie divers procédés personnels. Bonnes connaissances théoriques. L'élevage est réussi. Matériel complet y compris un appareil à prélever le pollen non encore utilisé. Bonne comptabilité mais annotations à compléter.

Animateur qualifié et chercheur ingénieux, M. Schweizer va au-devant du succès.

Pointage : 9, 9, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 8, 9 = 91 points.

Médaille d'or.

BURI Adolphe, Avenches, alt. 460 m., section d'Avenches.

30 ruches Spühler-Triumph et 1 Dadant-Blatt.

Grand rucher-pavillon, bien exposé et orienté, adossé à un rocher. La colonie D.B. placée à l'extérieur, porte la bascule. L'état extérieur et intérieur est soigné et bien entretenu. M. Buri fait de l'apiculture depuis 1923, travaille avec calme et assurance, sans rien brusquer. Colonies avec belle ponte et couvain, mais, pas rares sont les rayons qui demandent à passer à la fonte. Ne marque pas ses reines, ne fait pas d'élevage particulier, et il n'en achète jamais. Les annotations sont quelque peu succinctes, la comptabilité simple, mais bonne. Le matériel, sauf celui d'élevage, est complet, notamment : extracteur, maturateur, bascule. M. Buri possède d'excellentes connaissances théoriques, pratique habilement un métier qu'il aime. Les jeunes le consultent avec confiance et il a plaisir à rendre service.

Pointage : 10, 10, 8, 10, 10, 8, 9, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 10 = 131 points.

Médaille d'or.

JAN-DU-CHENE Auguste, *Vallamand-Dessus*, alt. 550 m. *Section d'Avenches*.

19 colonies, Dadant Type, fabriquées par lui-même, étant du métier.

Ce rucher est situé au-dessus du village, à la lisière de la forêt de La Lour. Bonne orientation, mais les arbres ayant grandi, le rucher commence à être ombragé. Il faut avoir de bonnes jambes et bon souffle pour y monter, surtout si l'orage est derrière le bois !



*A. Jan-du-Chêne,
Vallavaud-dessus.
Honneur à ce
vétérane de l'apicul-
ture, qui fut un
inspecteur de
ruchers apprécié.*

La moitié des colonies présentent de belles hausses, il y a de fortes populations mais aussi des colonies plus faibles. Ce vétérane pratique l'élevage en rendant orpheline une bonne colonie et utilise les cellules royales supplémentaires. Il achète aussi des reines pour renouveler le sang de ses abeilles. Matériel en ordre : extracteur, maturateur, cérificateur.

M. Jan-du-Chêne fait de l'apiculture depuis l'âge de 16 ans. Aujourd'hui il en a 77 et il conduit encore son rucher avec une vigueur remarquable, travaille avec calme et possède plus d'un tour ingénieux. Sa vie durant, cet homme s'est dévoué à la cause apicole avec un courage remarquable. C'est aussi pour donner l'exemple et entraîner les jeunes qu'il s'est inscrit à ce concours. Ne fut-il pas durant 20 ans président de la section d'Avenches et 34 ans, inspecteur des ruchers.

A notre époque d'égoïsme, de perplexité et de fièvre que n'ayons-nous pas davantage de gens de chêne !

Pointage : 9, 10, 8, 8, 9, 9, 9, 10, 9, 10 = 91 points.

Médaille d'or.

SCHWARZ Werner, *Avenches*, alt. 460 m. *Section d'Avenches*.

9 colonies, ruches Spühler-Triumph, 1 essaim, 2 nuclei.

Très beau rucher-pavillon, un peu ombragé, situé près de l'ancien théâtre romain. Vaste place à l'intérieur, tout est méticuleusement propre et en ordre. Belle et grande armoire à rayons, table, etc.

En général, bonnes populations, une bourdonneuse à remonter. Cet apiculteur d'avenir travaille avec tranquillité, soin et sûreté. Quelques rayons à éliminer dès que possible. Les reines sont en partie marquées. Le matériel et l'outillage est complet. Un ruisseau coulant à proximité sert d'abreuvoir naturel. Les annotations sont bonnes mais à compléter si l'on veut connaître exactement le pouls de la colonie. Comptabilité établie par fiduciaire avec celle de la maison.

Cet apiculteur opère habilement et méthodiquement. Il possède de sérieuses et excellentes connaissances théoriques. L'avenir lui sourit et grâce à un travail intelligent il aura tôt fait de remplir son pavillon. Ce sera pour le prochain concours.

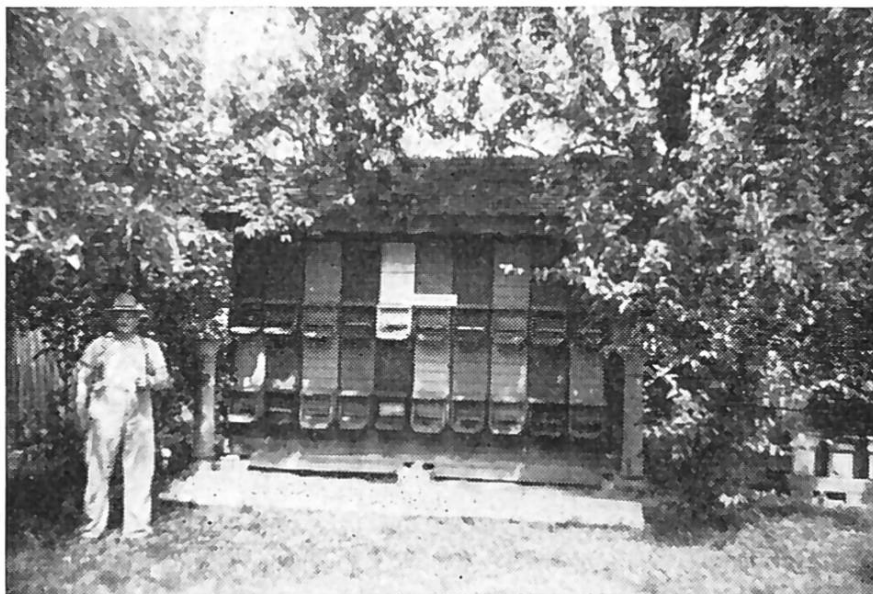
Pointage : 9, 10, 8, 8, 9, 9, 9, 10, 9, 10 = 91 points.

Médaille d'or.

GUERRY Augustin, St-Aubin, alt. 490 m. La Broyarde.

20 colonies, Burki-Jecker, et nuclei.

Très beau rucher-pavillon avec ruches et armoires à cadres construits impeccablement par le concourant, homme de métier. Bien situé dans le verger, près de la maison, bonne orientation. Etat parfait de propreté tant aux abords qu'à l'intérieur.



*Guerry Augustin,
St-Aubin.
Rucher sis dans un
beau verger fleuri.*

Ce rucher présente d'excellentes populations. Belle ponte, couvain compact, reines marquées, renouvelées à l'occasion de l'essaimage. Ruchettes de réserve pour parer à un orphelinage imprévu. Quelques rayons seront éliminés bientôt. Peu de provisions dans le corps de ruche, mais les hausses sont prometteuses pour une seconde récolte. Matériel au complet y compris un maturateur plein d'un beau miel jaune clair, idéal. Annotations concernant les colonies et les opérations exécutées inscrites, comptabilité sommaire avec celle de la maison ! M. Guerry possède de bonnes connaissances théoriques et travaille avec calme en praticien méthodique et consciencieux. Malgré la direction d'une florissante entreprise de menuiserie, il trouve encore le temps nécessaire pour cultiver avec amour ses abeilles. Celles-ci le lui rendent bien par des récoltes régulières et intéressantes.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 8, 9 = 93 points.

Médaille d'or.

BOURDILLOUD André, Autavaux, alt. 485 m. La Broyarde.

18 colonies Dadant-Blatt et Ritter, 1 essaim et 4 nuclei.

Pavillon rustique et ruches ont été construits par l'apiculteur en amateur entendu et situé derrière la maison avec bonne orientation. Le jury aurait eu du plaisir à ne pas voir certains objets hétéroclites là où ils n'avaient rien à faire. La présentation extérieure a aussi son importance. Magnifiques populations,

bonnes provisions et espoir d'une nouvelle récolte. Quelques rayons vont être destinés à la fonte. Reines marquées, renouvelées méthodiquement. Bonne ponte et couvain. Reines de réserve en ruchettes. Annotations succinctes, comptabilité par recettes et dépenses sans inventaire. A part le maturateur, le matériel est au complet.



*Bourdilloud André
à Autavaux.
De l'humour, de la
gâité, de la
malice. Le jury
n'émotionne pas
notre ami !*

M. Bourdilloud est un apiculteur expérimenté et méritant ! Il manipule ses abeilles avec calme, habileté et sûreté. Ce n'est pas une piqûre qui le trouble dans son travail ni ne lui fait perdre sa bonne humeur gasconne. En théorie, il a une réponse à toutes les questions. Grand bricoleur, il nous montre plusieurs de ses inventions dont un lève-cadres primé par l'Agenda Apicole. Très serviable, il se met avec plaisir au service des collègues. Qui ne connaît pas André, le cantonnier !

Pointage : 8, 8, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 8, 10 = 92 points.
Médaille d'or.

DEBIEUX Eugène, Estavayer-le-Lac, alt. 485 m. La Broyarde.

11 colonies, 1 essaim et 1 nucleus.

Rucher bien orienté, situé près du château et au-dessus des Roches. Ruches Dadant-Blatt de provenances diverses.

Magnifiques et actives populations. Quelques rayons seront envoyés à la fonte. Bonnes provisions, seconde récolte encourageante. Le matériel est au complet dans le laboratoire, au château. Les annotations concernant chaque colonie sont excellentes et bien présentées ; quant à la comptabilité, le brouillon qui devait servir de base à l'établir ayant été perdu, elle n'est pas présentée.

M. Débieux est un praticien consciencieux et méthodique travaillant avec enthousiasme. Dévoué et complaisant, on ne fait jamais appel en vain à ses conseils et à sa science. Nous lui donnerions volontiers des galons s'il ne les avait déjà.

Pointage : 10, 8, 9, 10, 10, 10, 9, 10, 6, 10 = 92 points.
Médaille d'or.

DOUGOUD Louis, Dompierre. Alt. 478 m. La Broyarde.

10 colonies D.B. isolées ; 9 Burki-Jecker et 10 nuclei en pavillon.

Un magnifique rucher-pavillon battant neuf a été installé ce printemps

avec ruches de fabrique. Bien orienté et bien placé dans le verger, près de la maison, non loin de la route Payerne-Avenches, sa présentation est excellente.

Les ruches Dadant présentent de fortes colonies, les Burki-Jecker un peu moins, probablement du fait qu'elles ont eu beaucoup à bâtir. On y trouve des rayons bien construits. La ponte des Burki pourrait être un peu plus développée. La récolte a été bonne. L'apiculteur profite des essaims naturels pour renouveler les reines au moyen des cellules en excédent. Laboratoire à la maison avec matériel complet et bascule. Reines marquées par Mme Dougoud, laquelle s'intéresse autant que son mari à toutes les questions concernant les abeilles. Bonnes annotations sur l'état des colonies ; comptabilité par recettes et dépenses mais l'inventaire fait défaut.

M. Dougoud travaille avec calme, sérieux et dextérité. Ses connaissances théoriques déjà bonnes seront avantageusement complétées par des lectures et la participation à des séances pratiques. Avec l'aide de sa précieuse compagne, il ne tardera pas à devenir un excellent apiculteur.

Pointage : 10, 10, 10, 9, 8, 9, 9, 10, 8, 9 = 92 points.

Médaille d'or.

DUC Henri, Lully. Alt. 494 m. La Broyarde.

5 colonies, Burki-Jecker et 3 essaims.

Charmant petit rucher-pavillon installé près du Ruisseau des moulins, bien situé et bien orienté. Peinture renouvelée, bon éclairage à l'intérieur et propreté parfaite. Ruches de fabrique.

Bonnes populations, essaims pas trop forts, ponte et couvain directement en rapport. Reines marquées et renouvelées à l'occasion de l'essaimage. Bonnes annotations sur fiches ; comptabilité par recettes et dépenses sans inventaire.

Matériel complet dont un maturateur fabriqué par l'apiculteur. M. Duc est un bricoleur qualifié sachant manier adroitement la scie et le rabot pour fabriquer ses accessoires. Il a résolu de participer à ce concours pour donner l'exemple et entraîner les collègues indécis. Son rucher est bien conduit malgré le temps réduit dont il dispose, tout absorbé qu'il est par la direction d'un gros train de campagne et diverses fonctions accessoires.

Pointage : 10, 10, 9, 9, 9, 8, 9, 10, 8, 9 = 91 points.

Médaille d'or.

CONUS Louis, Villeneuve. Alt. 540 m. La Broyarde.

7 colonies, Dadant-Blatt.

Rucher bien exposé et orienté sur la colline de Vigny. Les ruches de bonne fabrication et revernies sont bien alignées et placées d'aplomb sur de forts rails, ce qui ne manque pas d'en rehausser la valeur. Les populations sont fortes, les rayons généralement bien bâtis, quelques-uns vont passer à la fonte. Ponte bonne et couvain normal sauf une colonie dont la reine a été changée. Renouvelle ses reines en profitant des cellules en trop à l'occasion d'un essaimage. L'outillage sera complété par un clarificateur-maturateur. Malheureusement la comptabilité est trop sommaire et la mémoire doit suppléer aux annotations. Cet apiculteur est un adroit bricoleur.

M. Conus travaille calmement, sans heurt ni accroc. Comme il est assidu aux conférences apicoles et lecteur de la Conduite du Rucher, ses connaissances théoriques ne tarderont pas à en faire un apiculteur accompli et méritant. A noter qu'il est membre de la Centrale des miels.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 8, 7, 8, 4, 8 = 83 points.

Médaille d'argent.

MULLER Ernest, Estavayer-le-Lac. Alt. 480 m. La Broyarde.

8 colonies, Burki-Jecker.

Joli rucher-pavillon remis à neuf avec place pour 16 ruches B.J., propre, présentant bien, placé près de la maison et bien orienté. Les ruches sont de fabrique.

Les populations sont bonnes, la récolte sur dents-de-lion et colza est intéressante et c'est le moment de l'extraire. Le couvain est restreint ici ou là. Quelques rayons à mettre à la fonte. Un essaim artificiel a bien bâti ses feuilles gaufrées. Reines marquées. Extracteur et maturateur sans le clarificateur. Bonnes annotations sur fiches, mais la comptabilité est bien mince. Dommage !

Ce jeune apiculteur, plein de courage, qui a repris les abeilles du grand-père, travaille calmement avec sérieux, mais a encore bien des connaissances à acquérir. Maintenant que le premier pas a été fait, le reste sera plus facile.

Pointage : 10, 9, 8, 9, 8, 8, 9, 9, 6, 7 = 83 points.

Médaille d'argent.

PAGE Albert, Pensier. Alt. 600 m. Section du Lac.

41 colonies Burki-Jecker et de nombreux nuclei.

Beau rucher-pavillon bien entretenu, bonne orientation, situé dans le verger, en contre-bas de la ligne de chemin de fer Fribourg-Morat. L'intérieur est vaste et chaque chose est à sa place. Un laboratoire pratique est attenant au pavillon. A noter l'eau sous pression au rucher.



*Page Albert
à Pensier. Apier de
toute beauté qui fait
honneur à son
propriétaire.*

Très belles populations, bonne ponte et couvain compact, reines marquées et renouvelées méthodiquement. En général rayons bien bâtis et renouvelés, l'apiculteur donnant chaque année 2 rayons à construire sur feuilles gaufrées ; toutefois quelques-uns sont encore destinés à la fonte. Très beaux nuclei. Les annotations concernant chaque colonie pourraient être plus détaillées ; comptabilité simple par recettes et dépenses, mais bien tenue. Le matériel soigné est au complet : extracteur, maturateur, bascule. Cette dernière, pour remplir son rôle, devrait avoir sa place sous une ruche.

M. Page a de bonnes connaissances théoriques mais c'est particulièrement dans les opérations pratiques qu'il est passé maître. Il aime à recevoir les col-

lègues à son rucher et à les faire profiter de son expérience en matière apicole dont il connaît toutes les arcanes.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 10, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 9, 10 = 135 points.

Médaille d'or avec félicitations du jury.

Médaille de la Fédération des sociétés d'agriculture.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Ali Montandon (1876-1956)



La Section des Montagnes Neuchâtelaises a le pénible devoir d'annoncer le décès de M. Ali Montandon, un de ses plus vieux et fidèles membres.

C'est à l'âge de 80 ans qu'il s'est éteint paisiblement, après 55 années de sociétariat dans la même société.

Ali Montandon était un apiculteur expérimenté et possédait aux environs des Ponts-de-Martel une exploitation très bien tenue d'une quarantaine de ruches.

En 1951 il fêtait successivement trois grands anniversaires, ses noces d'or, 50 ans dans la même fabrique, et ses 50 ans dans l'apiculture.

Dévoué à la cause apicole, il fut pendant une dizaine d'années inspecteur des ruchers des grandes vallées

de La Sagne et des Ponts-de-Martel, ainsi que de La Brévine. Il eut aussi ses revers en apiculture : son rucher fut presque complètement anéanti par l'éboulement d'un grand mur. Les maladies, la loque et l'acariose ne l'épargnèrent pas non plus, mais comme un vrai apiculteur digne de ce nom, toujours il repartait avec courage.

Je vous conterai un souvenir cuisant de sa carrière apicole : En 1933, un voiturier fut chargé d'aller quérir sa récolte au rucher ; par suite d'une fausse manœuvre et du terrain très incliné, cheval, char et bidons firent la culbute et plusieurs tours (surtout les bidons) et c'est environ 300 kg. de miel qui furent perdus !

Très méticuleux partout, il l'était aussi dans sa comptabilité ; c'est ainsi que l'on peut voir dans ses livres le rendement moyen annuel d'une ruche, et ceci 50 ans en arrière.

Nous gardons de ce collègue le meilleur souvenir et nous réitérons ici à ses fils et à toute sa famille notre sincère sympathie.

H. Nicolet.